

SAINT-DENIS
ET VOUS

LE TRAVAIL DES ÉLUS
SUR LE TERRAIN

LES ACTIONS DE L'INTER-
COMMUNALITÉ

L'ÉCOLE, LA JEUNESSE
SPORT ET CULTURE

LA VIE ÉCONOMIQUE
ET L'EMPLOI

ASSOCIATIONS
ACTION SOCIALE
ET SOLIDARITÉ



> Au-revoir 2018 et bienvenue 2019 ! *Bonne année à toutes et à tous !*

> Delphine Billet et Frédéric Béal

Nous avons emménagé à Saint-Denis en juillet 2014. Nous habitons rue de la Charpine, là où ont eu lieu les travaux de voirie durant cette année. Les travaux se sont étendus sur de longs mois et nous étions impatients qu'ils se terminent à la rentrée afin de voir et de profiter du résultat. Nous constatons que la majorité des véhicules roulent moins vite, ce qui est plus sécurisant pour les piétons, notamment pour les enfants. Les poubelles sont elles aussi mieux rangées et plus propres, ce qui est agréable. En revanche, la taille du trottoir de notre côté a bien diminué, ce qui n'est pas toujours pratique pour sortir de chez nous et les budgets n'ont pas permis de dissimuler les réseaux, ce qui aurait amélioré encore l'esthétique de nos rues.

Cette année a aussi été marquée, pour nous, par le don de la pierre d'octroi à la commune. Grâce à Gérard Colignon, qui avait en mémoire la localisation de cette borne historique, nous avons été éclairés sur la provenance de cette drôle de pierre qui se trouvait sur notre terrain. Elle a maintenant pu retrouver une place où elle est visible par tous les habitants.



Étant nouveaux et en bordure de la commune, nous n'avons pas encore pris part suffisamment à la vie locale, même si nous nous rendons quelques fois au cœur du village lors des manifestations. Nous avons d'ailleurs fort apprécié l'inauguration de la rue dans notre quartier, en limite de Bourg et de Péronnas. Pour 2019, nous espérons que la commune s'inscrive dans un mouvement écologique toujours plus proche du développement durable, de l'agriculture et du commerce local.

> Céline Roussel et David Berthillier

Nous sommes une famille de cinq. Nous sommes arrivés à Saint-Denis-lès-Bourg en 2013 et nous vivons dans le quartier de la Charpine. Malgré le fait que nos enfants aillent à l'école du Peloux ainsi qu'au

collège de Péronnas, nous avons réussi à nous intégrer dans le village. Bien que cette commune s'agrandisse et qu'elle soit en périphérie de Bourg-en-Bresse, la municipalité réussit à lui faire garder une âme de village et de rencontre pour les gens qui le souhaitent.



Les travaux réalisés en 2018 dans la rue de la Charpine sont plutôt bien réussis. Ils ont vraiment permis de faire ralentir les voitures et de sécuriser les voies. Concernant les autres réalisations, l'investissement dans la station d'épuration était aussi un enjeu capital pour l'environnement et les cours d'eau. Pour les réalisations de 2019, effectivement, la rue du Petit Montholon a grand besoin d'être réhabilitée. Nous trouvons que l'action du conseil municipal est bien réfléchi et cohérente; avec une équipe dynamique et très investie.

> Émilie Garnier et Gontran Poncin

Nous vivons à Saint-Denis lès Bourg depuis 2012. Nous habitons chemin des Oures. Nous savons que de nombreuses activités sont organisées au sein de la commune auxquelles nous ne participons pas vraiment n'ayant pas d'enfants. Cependant, nous faisons nos conscripts à Saint-Denis-lès-Bourg depuis quelques années où nous avons retrouvé des connaissances et connu beaucoup d'autres personnes. Nous apprécions la concertation avec les habitants concernés lors de réunions auxquelles nous participons avec plaisir. Pour 2019, nous aimerions la remise en place des panneaux de limitation de vitesse à 90 km/h et un débit internet plus important pour notre entreprise. De plus nous pensons que le restaurant au cœur du village « du champ à l'assiette » est un beau projet, nous allons régulièrement à Ferm'andises, car selon nous il est important de soutenir nos producteurs locaux.



GUILLAUME FAUVET, MAIRE

COMPTONS-NOUS ET COMPTONS SUR NOUS !

En ce mois de janvier, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter chaleureusement, en mon nom et au nom de tout le conseil municipal de Saint-Denis, une excellente année 2019 à vous et à tous ceux qui vous sont chers. Qu'elle soit pour chacun pleine de bonheur, de santé, d'échanges, mais aussi de projets, petits ou grands, dans vos vies personnelles, professionnelles ou associatives.

J'en profite pour accueillir tous les nouveaux habitants de la commune nous ayant rejoints cette année. Les derniers chiffres de l'INSEE parus en décembre dernier ont fixé à 5 870 le nombre officiel d'habitants au premier janvier 2016, soit une arrivée de 100 nouveaux habitants par an en moyenne. À nous de créer les conditions favorables pour leur accueil et pour l'épanouissement de tous dans notre commune. Bienvenue à vous ! N'hésitez pas à prendre part dans la vie locale et associative et d'y trouver votre place. Je n'en doute pas.

À peine les derniers chiffres sortis que débute le nouveau recensement. Je vous remercie de réserver un bon accueil à l'un des 12 recenseurs de la commune qui sont en train de distribuer dans vos boîtes aux lettres un questionnaire vous permettant de vous faire connaître. Cette année, vous avez également la possibilité de le remplir en ligne directement sur le site : e-recensement-et-moi.fr.

Ces données démographiques sont importantes pour la commune. Elles conditionnent une part de nos dotations financières, mais sont aussi nécessaires pour nous aider à anticiper l'évolution des besoins en logements, en équipements ou encore en services.

La traditionnelle cérémonie de vœux de début janvier a permis de faire le bilan des actions menées en 2018 et des projets à venir pour 2019. Vous pouvez la retrouver sur le site internet et la page Facebook de la commune. Entre travaux de sécurisation des rues et chemins ruraux, aménagement d'espaces de proximité dans les quartiers, modernisation des équipements existants ou programme d'économie d'énergie, nous investirons plus de 1,8 million d'euros en 2019, toujours sans emprunt et sans augmentation de fiscalité et toujours dans le même tant d'esprit : celui de développer notre côté ville et de protéger notre côté campagne, pour le bien-être de chacun, dans l'intérêt de tous.



Que d'espoirs déçus

Que reste-t-il des belles promesses entretenues par nos responsables politiques ? Un mécontentement quasi général, une crise de confiance ou un grand désespoir ? À moins que ce soit les trois à la fois ! Force est de constater que l'augmentation des taxes couplée à la disparition progressive des services publics dans les territoires ruraux ne fait qu'augmenter la fracture sociale Ville / Campagne. Ajoutez-y un manque d'écoute du citoyen par les élus et vous avez la recette d'un climat social délétère.

Espérons que la consultation nationale aboutisse sur des actes concrets et lisibles et qu'elle soit génératrice d'un nouveau mode de gouvernance. Nous vivons une époque bizarre ou de grandes mutations dans nos territoires locaux se mettent en place sans consultation, très rapidement, au détriment de tout aspect humain. En attendant cette évolution, l'équipe de la minorité vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de sérénité et de santé pour 2019 et vous invite à nous rejoindre pour bâtir ensemble un projet digne de notre collectivité.

Le groupe Minoritaire
Tél. 07 87 85 08 26

ÉCHOS DU CONSEIL

> Conseils municipaux d'octobre, novembre et décembre 2018

Environnement et cadre de vie

- Présentation des avancements du projet de réaménagement de la gravière de Saint-Denis-lès-Bourg/Buellas.
- Présentation des deux projets de sentiers pédestres, le premier reliant le chemin du Champ du Comte au chemin des Cadalles et le second reliant le chemin de Viocet au chemin du Portail.

Vie locale

- Présentation du projet d'implantation d'un aménagement « en dur » et de sanitaires au parc du Pré joli.
- Extension de la surface du tatami au gymnase du village.
- Projet d'aménagement d'une salle de réveil musculaire au gymnase du village
- Réflexion sur la mise en œuvre d'un système de réservation en ligne des salles communales.

Urbanisme/Travaux

- Aménagement de la rue du Petit Montholon : après la réalisation de travaux d'assainissement et de raccordement au réseau d'eau pluviale,

des aménagements de voirie seront réalisés.

- Installation d'un nouveau module pour le Skate Park de la commune.

Moyens humains

- Recensement de la population entre le 16 janvier et le 17 février 2019.
- Départ du Policier municipal et suspension temporaire du processus de recrutement (réflexion sur les besoins et attentes de la commune en matière de sécurité).

Action éducative et Vie scolaire

- Présentation des évolutions de financements par la CAF de différents dispositifs (bons vacances, plan mercredi, prestation de service ordinaire...).
- Réalisation d'un après-midi intergénérationnel entre les résidents de la MARPA et les jeunes élus du CME.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME) ET DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)

> Du côté du CME



Mercredi 5 décembre, le CME a passé l'après-midi à la MARPA. Les enfants sont allés à la rencontre des anciens et leur ont expliqué pourquoi ils se sont présentés au conseil municipal d'enfants ainsi que les actions qu'ils aimeraient mettre en place. Ensemble, ils

ont fait des jeux de société. Un goûter pris en commun a clôturé cette rencontre.

> Du côté du CMJ

Les jeunes du CMJ et les enfants du CME ont participé à l'inauguration de la rue de la Charpine. Ils étaient fiers de couper le ruban.



Le CMJ a également participé aux commémorations du 11 novembre. Les jeunes ont lu des lettres envoyées par les soldats durant la guerre. Certaines d'entre elles avaient été écrites par le grand-père d'une habitante de Saint-Denis et sa lecture a été très émouvante.

> Opération « une naissance, un arbre »

Samedi 24 novembre, dans le vallon de la Viole, avait lieu l'opération « une naissance, un arbre », symbolisant les naissances de l'année 2018. Les parents des enfants nés cette année sont venus nombreux. Le CME et le CMJ étaient présents également. Les enfants et les jeunes ont aidé aux plantations d'arbres de fruits rouges.

Le soleil était présent et nous avons partagé un moment très convivial à la MARPA où nous avons échangé le verre de l'amitié. Les jeunes nous ont fait lecture d'une très belle poésie sur les arbres et la vie.

> Une naissance, un arbre

Un moment familial et convivial

Pour la quatrième année consécutive, des arbres ont été plantés au vallon de la Viole samedi 24 novembre dernier. S'inscrivant dans une démarche environnementale, ces plantations symbolisent les naissances de l'année.

Saint-Denis a compté 44 naissances entre novembre 2017 et novembre 2018. Pour l'enfant, comme pour l'arbre c'est la vie qui commence. Au fil du temps tous deux vont grandir. La plantation d'un arbre pour la naissance d'un bébé est un geste durable et symbolique.



> Cécile Bernard, présidente de la commission environnement

Cette action s'inscrit dans le plan climat initié par BBA et poursuivi aujourd'hui par CA3B. Ce moment fort est intergénérationnel parce que sont présents les parents avec leurs enfants, mais aussi le CME, le CMJ et les résidents de la MARPA.

L'an dernier, nous avons planté des noisetiers en haut du vallon de la Viole, pour l'étoffer. Les travaux de réalisation du cheminement ont démarré en décembre. En partenariat avec CA3B, nous allons également planter des haies bocagères, afin de pérenniser la biodiversité du vallon.



> Bruno Marvie, président du comité de fleurissement

Cette opération est ancrée dans la commune depuis des années. C'est un moment familial et convivial. Les parents d'enfants nés dans l'année viennent accompagnés de leurs enfants. Les seniors de la MARPA sont présents également.

C'est bien de marquer le coup pour les naissances de l'année. Cela permet aussi de faire connaître la commune aux nouveaux habitants, d'autant que tous ne sont pas membres d'une association. Le comité de fleurissement est partenaire de l'opération. Nous aidons aux plantations. C'est important pour nous d'être là, aux côtés de la municipalité qui s'engage toujours avec nous dans nos projets.

J'espère que cette opération perdurera.

Et c'est bien de ne pas laisser tomber le vallon de la Viole, qui est le poumon vert de notre commune. « Une naissance, un arbre » offre une jolie perspective à tous les projets qui se dessinent pour ce secteur.



> Jessica et Xavier, avec Alexandre né le 25 mai (quartier de la Charpine)

C'est une très bonne idée, surtout en face de la MARPA. Le signal est fort : la nouvelle génération rencontre l'ancienne génération. C'est le cycle de la vie. Le petit vient de naître, l'arbre vient de

naître aussi, ils sont tout petits, ça va dans le sens de la vie. C'est une très bonne idée de planter un arbre pour un enfant. Peut-être qu'il passera ici plus tard et il viendra voir son arbre ?



> Fanny, avec Marius (chemin des Cadalles)

Planter un arbre qui va grandir comme nos enfants, c'est une superbe initiative. Nous partageons ce moment en famille, car on a pu venir tous les quatre. Après, les enfants pourront venir ramasser des fruits ensemble. Ce n'est pas loin de l'école, pas loin de la bibliothèque. C'est bien placé, c'est un quartier où on a l'habitude de venir.



> Fabrice et Sabrina, avec Ernest et Arsène (quartier Mermoz)

C'est une très bonne action. Transformer un événement familial en un événement communal, c'est chouette. Ça permet de rencontrer des gens. Et puis il y a la petite connotation écologique qui nous tient à cœur.

On est là parce que ça nous permet de rencontrer des gens, d'autres parents comme nous, et de participer en famille à un bel événement. Voir grandir une plante à laquelle on aura participé en famille, c'est sympa.



> Denis Calland, agent des services techniques et membre du comité de fleurissement

La première année, nous avons planté de petits arbres, 51 en tout, fournis par une pépinière et l'ONF. Mais ils étaient vraiment petits et peu ont réussi à prendre. La deuxième

année, nous avons planté 6 ou 7 arbres fruitiers et des acacias. L'an dernier, nous avons mis en terre 6 variétés d'acacias. Et cette année, nous avons sélectionné plusieurs variétés d'arbres à fruits rouges : cassis, groseilles, mûres, framboises. Dans l'idée d'un jardin partagé, tout le monde pourra aller cueillir des fruits au printemps. Ce sont les agents des services techniques qui ont fait les trous. Les parents et les jeunes ont planté les arbres.

C'est un moment très sympathique qui permet d'aménager petit à petit le vallon. C'est une belle initiative qui implique les jeunes et qui permet de montrer tout ce qu'on peut planter.



> Sophie Vanderheyden, directrice de la MARPA La Chênevière

La commune a mis en place des projets intergénérationnels, et dans le cadre de l'accueil des personnes âgées, il me semblait évident de participer tout au long de l'année à ces projets. Une naissance un arbre illustre cet engagement communal et

partenarial.

Au-delà de l'environnement, c'est aussi aimer notre terre, aimer nos origines, aimer la progression dans le temps, le vieillissement aussi, et naître, c'est aussi vieillir chaque jour, et l'arbre en est la symbolique.

Je trouve important que l'apéritif, moment festif, se passe à la MARPA, puisque la MARPA est quand même le symbole d'une fin de vie, d'une vie qui s'éteint. Mais d'une vie qui s'éteint dans la joie. Cela permet un temps d'échange et de créer du lien.

Il est aussi important pour nous de dédramatiser le regard que l'on peut porter sur les maisons d'accueil pour personnes âgées. Nous voulons montrer que tout n'est pas noir et qu'il se passe de belles choses.

Ce moment est apprécié, car il redonne une place sociale et citoyenne aux résidents.



> Marie, avec Apolline (rue Brillat Savarin)

Je ne connaissais pas cette opération. C'était très important qu'on soit présents ce matin. C'est une très belle action. C'est important de transmettre ces valeurs à nos enfants. Notre petite va grandir en même temps qu'un arbre planté dans la commune !

On peut faire des choses très belles tous ensemble. Profitons d'occasions comme celle-là pour vivre des temps collectifs. L'avenir peut être très beau si on le construit ensemble. Planter des arbres, c'est planter l'avenir, aller de l'avant.



> Samantha et Thibaut, avec Dylan (rue Honoré de Balzac)

On a connu cette opération avec la naissance de notre grand, il y a quatre ans. Nous étions déjà là.

C'est sympathique. Ça fait participer à la vie de la commune.

Planter un arbre, c'est bien quand on voit toutes les constructions et les opérations de déforestation. C'est un beau geste de planter un arbre pour une naissance.

C'est sympa d'y participer, ça permet de rencontrer du monde aussi.

> Le comité des fêtes a fêté ses 50 ans

Un anniversaire en demi-teinte

Samedi 24 et dimanche 25 novembre derniers, à la salle des fêtes, le comité des fêtes a organisé un repas pour célébrer ses 50 ans d'existence. Si l'ambiance fut conviviale, seules 133 personnes ont assisté aux festivités, alors que 250 étaient espérées...



« **T**ous les ans, le comité des fêtes organise un repas pour les anciens, soulignent Denis Calland et Georges Bonnet, les deux coprésidents de l'association. Mais cette année, nous voulions marquer le coup ! On a donc souhaité inviter tout le monde. Du coup, les anciens nous ont boudés... Malgré tout, les personnes présentes ont été ravies. Nous avons eu le plaisir d'accueillir d'autres associations qui ne sont pas avec nous d'habitude. Et bien sûr, tous les anciens présidents du comité furent invités. Le samedi, nous avons proposé des animations rappelant que c'est le comité qui organise la Vogue annuelle. Ainsi, deux forains étaient présents : un stand de tir carabine/fléchettes et un stand trampoline. Des tours de poney étaient également proposés. À 15 h 30, un grand lâcher de ballons a réjoui petits et grands. Le repas du dimanche, préparé par un traiteur, a été servi par les membres du comité. Le dessert, un gâteau, a été offert par le comité. L'animation a été assurée par l'orchestre Crescendo. »

Contact : Le Comité des fêtes a désormais son site internet. Vous pouvez retrouver toutes ses actualités

www.cdf-stdenislesbourg.fr

FESTIVAL DE LA BIÈRE

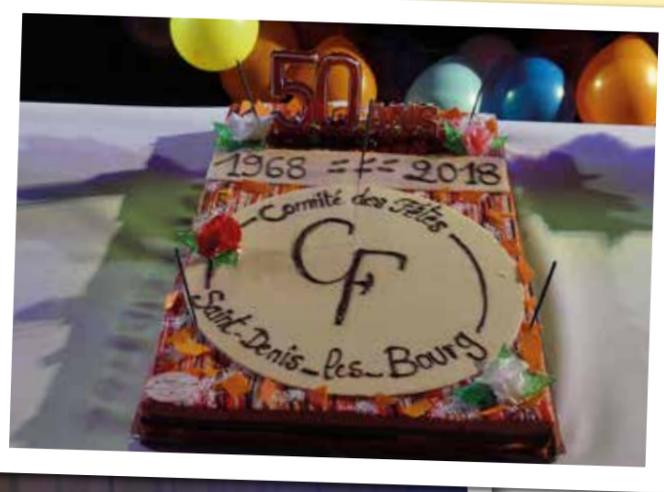


À SAVOIR

> Festival de la bière

Une première dans l'Ain

En 2019, une nouvelle manifestation va voir le jour : un festival de la bière. Il sera organisé par le comité des fêtes. « Pour l'instant, on est les seuls dans l'Ain à faire ça, expliquent Denis Calland et Georges Bonnet. Nous nous sommes rendus dans plusieurs salons pour voir comment ils se mettaient en place. On a rencontré des brasseurs, on a discuté avec eux de l'organisation. Le festival se tiendra le week-end des 27 et 28 avril à la salle des fêtes. Il n'y aura que des brasseurs, pas de revendeurs de bières. Un concert sera organisé le samedi soir et durant la journée, des animations pour les enfants seront proposées. L'idée est que ce festival soit familial. Les brasseurs proposeront des dégustations de bières à leurs stands. Jusqu'à 20 h, nous assurerons un service de restauration rapide, les boissons (bières notamment) seront, quant à elles, en vente auprès des brasseurs. »



Samedi	19	Soirée festive Comité de jumelage Saint-Denis Schutterwald — salle des fêtes — 19 h 30
Mardi	22	Dons du sang — salle des fêtes — 9 h - 12 h 30 / 16 h - 19 h
Samedi	26	Concours de Belote à la vache — Anciens Combattants — salle des fêtes — 14 h
Dimanche	27	Salon Placomusophile — salle des fêtes
NOVEMBRE		
Samedi	2	Concours de belote à la vache — Secteur bouliste bressan — salle des fêtes — 15 h
Dimanche	10	Quine Loto — Comité de fleurissement — salle des fêtes — 14 h
Lundi	11	Commemoration de l'Armistice 1918
Mardi	12	Concours de belote coincée — Club Amitié Rencontre — salle des fêtes — 13 h 30
Vendredi	15	Conférence Ain Nature Santé — La Ferme — 20 h 30
Samedi	16	Raclette — Éducation populaire — salle des fêtes — 19 h
		Vente de saucissons cuits fâçon Donneurs de sang
Samedi	23	Théâtre Pol'Arts — La Ferme — 19 h 30
Dimanche	24	Théâtre Pol'Arts — La Ferme — 16 h
DÉCEMBRE		
Dimanche	1 ^{er}	Brocante puériculture — Sou des écoles — salle des fêtes
Vendredi	20	Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme — 20 h 30
Samedi	21	Coupe de Noël Saint-Denis Dojo
Mardi	24	Réveillon participatif — La Ferme

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 M. Jourdain 01 2 M. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31	1 L. Balle 01 2 M. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31	1 V. Aubin 01 2 M. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31	1 L. Balle 01 2 M. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31	1 V. Aubin 01 2 M. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31	1 J. Justin 01 2 D. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31	1 J. Justin 01 2 D. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31	1 M. Balle 01 2 M. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31	1 M. Balle 01 2 M. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31	1 M. Balle 01 2 M. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31	1 D. Balle 01 2 M. Balle 02 3 J. Grenville 03 4 S. Eglard 04 5 S. Eglard 05 6 M. Gaton 06 7 L. Raymond 07 8 M. Luon 08 9 M. Alix 09 10 M. Alix 10 11 P. Balle 11 12 N. Coude 12 13 M. Balle 13 14 J. Vatin 14 15 M. Louie 15 16 M. Jahan 16 17 M. Balle 17 18 P. Balle 18 19 S. Pail 19 20 M. S. Pail 20 21 M. S. Pail 21 22 M. S. Pail 22 23 M. S. Pail 23 24 M. S. Pail 24 25 M. S. Pail 25 26 M. S. Pail 26 27 M. S. Pail 27 28 M. S. Pail 28 29 M. S. Pail 29 30 M. S. Pail 30 31 M. S. Pail 31

Calendrier des fêtes

2019

Offert par le Comité des fêtes



Évolution de la nouvelle agglo depuis deux ans

La communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) a vu le jour le 1^{er} janvier 2017. Le chantier en cours est énorme et l'intercommunalité est en pleins changements. Être devenu une agglomération de taille conséquente permet d'être plus visible et plus écouté face aux instances nationales. L'enjeu premier était de peser au niveau régional, notamment en raison du désengagement de l'État. Saint-Denis-lès-Bourg joue un rôle important au sein de cette intercommunalité, la commune y est représentée par quatre élus communautaires. Le travail pour mener à bien ce projet à long terme est conséquent et est loin d'être terminé.



> Guillaume Fauvet

Le 17 janvier, CA3B soufflera sa deuxième bougie. En deux ans, il n'y a pas eu de changement au quotidien pour Saint-Denis, déjà dans le périmètre de BBA, en ce qui concerne les ordures ménagères, les bus, l'accès à Carré d'eau ou au conservatoire par exemple. Nous sommes dans la continuité de ce qui existait déjà.

Cette nouvelle intercommunalité est intéressante pour l'usager. En effet, nous avons fait converger le niveau de services et le niveau de prestations entre l'ensemble des communes. Si de notre côté, nous n'avons pas vu de changement, l'évolution est plus marquée pour les communes plus lointaines.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une nouvelle délégation de service public pour les bus est entrée en œuvre. Pour Saint-Denis, nous avons toujours les lignes 4 et 5, et le transport à la demande. Une nouvelle offre est venue compléter l'existant : du covoiturage dynamique et la mise en libre service de vélos. Pour l'usager, la création de cette intercommunalité est assez transparente. Malgré tout, cela nécessite beaucoup de travail, ce qui n'empêche pas la nouvelle agglo de poursuivre ses améliorations.

Grâce à la convergence des services, nous bénéficions désormais d'avantages venus d'autres communautés de communes que nous n'avions pas avant. C'est par exemple le cas avec la base de loisirs de Montrevel-en-Bresse, devenue base communautaire, où l'accès gratuit est désormais étendu à l'ensemble de l'agglo. Il suffit pour cela de se faire faire une carte d'accès, justifiant de notre lieu de résidence.

La nouvelle agglo continue d'investir dans la politique publique et ce n'est pas un frein aux projets de cette grande intercommunalité, au contraire.

L'enjeu est à voir sur le long terme. En effet, l'organisation territoriale va s'appuyer sur deux couples : Région-Département et Commune-Agglo.

La mise en place de cette intercommunalité de 75 communes va nous permettre d'avoir une agglo

“ L'agglo est un partenaire privilégié pour les communes et cela va nous simplifier la vie dans notre fonctionnement.

de taille conséquente. Il nous faut avoir les reins solides pour pouvoir accompagner les communes qui subissent les baisses de dotations de l'État. À terme, l'agglo s'occupera du communautaire et du structurant, tandis que le fonctionnement de proximité restera communal. Et dans les communes, on pourra s'appuyer sur les services support de l'agglo. L'agglo est un partenaire privilégié pour les communes et cela va nous simplifier la vie dans notre fonctionnement.

Le premier intérêt à cette grande agglo concerne notre fonctionnement au quotidien. Nous allons bénéficier des services supports intercommunautaires. L'informatique ou l'instruction des permis de construire sont désormais gérés par l'agglo. Nous pouvons aussi nous appuyer sur son service juridique ou bénéficier de prêt de matériel.

Le second intérêt est de l'ordre de la solidarité financière. En effet, face aux baisses de dotations de l'État, le fait qu'on soit 75 communes nous permet d'être moins touchés par ces baisses. L'État prélève moins aux communes structurées en grandes agglomérations. C'est un genre de prime pour les communes qui jouent le jeu des grandes agglos. Une partie des augmentations de prélèvements est prise en charge par l'agglo. ■



> Paul Dresin

L'opération de mise à niveau et de transformation est extrêmement lourde. Cela a pris plus de temps que ce qui était attendu. C'est, je pense, la faute à l'absence de structures opérationnelles suffisantes. Tout a été très rapide. Les structures n'étaient pas forcément adaptées, et les esprits pas forcément prêts.

Mais l'opportunité est totale. Nous avons intérêt à le faire sur ce périmètre-là. L'idéal, cependant, aurait été une intégration par phase ou par thème.

Un élément est venu alourdir ce processus : l'urgence de transférer la compétence assainissement, poste très lourd. Il aurait fallu le différer d'un ou deux ans. Ce n'était pas prévisible dans les délais impartis. À Saint-Denis, on n'a pas eu le temps de boucler le dossier de la nouvelle STEP.

Ce qui devait être au départ une amélioration des synergies s'avère être vraiment très contraignant.

“ On travaille sur l'avenir. Nous n'en voyons pas les bénéfices dans l'immédiat et c'est insatisfaisant. On travaille sur l'avenir. Il faut qu'on apprenne à gérer notre insatisfaction entre le court terme et le long terme. Cela nous permettra de gérer le potentiel de cette opportunité.

Nous devons apprendre à gérer les montées en compétences et l'évolution du personnel. On travaille avec des gens, dans une structure où tout le monde se cherche un peu.

La mise en place a cependant été une réussite et il y a déjà des choses qui se sont faites.

Dans ce qui était dans notre périmètre, en tant que communauté de communes, on n'a rien perdu. On peut considérer qu'il s'agit là d'un allègement pour les communes. Mais certaines peuvent penser qu'elles ont perdu des prérogatives. Tout n'est ni tout blanc, ni tout noir.

On est passé de 15 à 75 communes. Les problématiques de territoire ne sont plus les mêmes ! Et c'est ce qui est long à mettre en place.

Concernant les problématiques, les gens ont l'impression que tout est trop globalisé.

Cette nouvelle agglo, à nous de nous en emparer et de la faire vivre.

Alors même si on ressent un peu de frustration au début, on se dit que c'est pour la bonne cause.

Je me suis inscrit dans ce choix, dans ces orientations. ■



> Cécile Bernard

Tout se met en place pour l'instant.

À l'époque de BBA, nous étions très proches des dossiers. On arrivait à tout suivre et à comprendre le fonctionnement. C'était le territoire proche. Les communes limitrophes avaient les mêmes intérêts.

Aujourd'hui, avec la grande agglo, le territoire est élargi.

Certes, tous les services sont regroupés. La compétence informatique, par exemple, était déjà dans la cour de BBA. Et ça a permis d'apporter des solutions aux communes.

Mais désormais, on ne voit pas les effets immédiatement.

Du côté de la population, il n'y a pas eu de changement, que ce soit positivement ou négativement.

Les services sont toujours rendus, comme avant. On a toujours un interlocuteur en face de nous.

Saint-Denis était déjà une commune proche de Bourg, aussi il n'y a pas eu de changement pour la gestion des déchets, les transports...

Cependant, en tant qu'élue, le fonctionnement n'a rien à voir.

4 / BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES • Janvier 2019



JANVIER

Mardi	1 ^{er}	Jour de l'An
Vendredi	4	Tournoi en salle OSD
Samedi	5	Tournoi en salle OSD
Dimanche	6	Tournoi en salle OSD
Mardi	8	Dons du sang — salle des fêtes 9 h - 12 h 30 / 16 h - 19 h
Jeudi	10	Vœux du maire — salle des fêtes — 18 h 30
Mardi	15	Concours de belote à la vache — club Amitié Rencontre — salle des fêtes — 13 h 30
Vendredi	18	Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme — 20 h 30
Samedi	19	Tournoi féminin en salle district de l'Ain
Dimanche	20	Tournoi féminin en salle district de l'Ain
Samedi	26	Concours de belote à la vache — Donneurs de sang — salle des fêtes — 14 h

FÉVRIER

Samedi	2	Concours de belote à la vache — salle des fêtes — La Boule joyeuse — 15 h
		Repas — salle des fêtes — La Boule joyeuse — 19 h
Dimanche	3	Quine loto Sou des écoles — salle des fêtes — 14 h
Dimanche	10	Matinée Accords Musique — salle des fêtes — 16 h
Jeudi	14	Thé dansant club Amitié Rencontre — salle des fêtes — 14 h
Vendredi	15	Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme — 20h30
Dimanche	17	Banquet des classes — salle des fêtes
Lundi	18	Soirée matefaims conscrits — salle des fêtes
Vendredi	22	Remise des prix Comité de fleurissement — salle des fêtes — 20h
Samedi	23	Open Bresse — Saint-Denis Dojo

		Salon des Vins — Amis de la Veyle et club œnologique — salle des fêtes — 10 h - 20 h
		Vente gâteau de foie — Amicale des pompiers
Dimanche	24	Open Bresse — Saint-Denis Dojo
		Salon des Vins — Amis de la Veyle et club œnologique — salle des fêtes — 9 h 30 - 18 h

MARS

Samedi	9	Tournoi du club — Ain Bounty Poker — salle des fêtes En journée
		Grand Prix Boules CA3B — 32 quadrettes nationales — Astroboule
Dimanche	10	Grand Prix Boules CA3B — 32 quadrettes nationales — Astroboule
Vendredi	15	Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme — 20 h 30
Dimanche	17	Théâtre des Ainés ruraux — club Amitié Rencontre — salle des fêtes
Mardi	19	Challenge Mouniau - Astroboule - repas au foyer
		Dons du sang — salle des fêtes — 9 h - 12 h 30 / 16 h - 19 h
		Commemoration Anciens Combattants — 18 h 30
Samedi	23	Thé dansant Comité de fleurissement — salle des fêtes — 14 h 30
		Fête du printemps — Sou des écoles — Pré joli
Samedi	30	Salon du bien-être — Ain Nature et Santé — salle des fêtes — 10 h - 19 h
Dimanche	31	Salon du bien-être — Ain Nature et Santé — salle des fêtes — 10 h - 18 h

AVRIL

Samedi	6	Repas festif CCAS — salle des fêtes
Dimanche	7	Matinée Accords Musique — La Ferme — 16 h

		Challenge Milo Bardet et Municipalité — La Boule joyeuse — 8 h
Dimanche	14	Vente exposition Club Amitié Rencontre — salle du Foyer — 9 h
Vendredi	19	Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme — 20 h 30
Samedi	20	Concours de boules secteur bouliste bressan — 13 h 30
Dimanche	21	Concours de boules secteur bouliste bressan — 8 h
Samedi	27	Festival de la Bière Comité des fêtes — salle des fêtes — 10 h à 23 h
Dimanche	28	Festival de la Bière Comité des fêtes — salle des fêtes — 10 h à 18 h

MAI

Mercredi	8	Commemoration du 8 mai 1945 — Anciens Combattants
Vendredi	10	Marché européen Comté de jumelage Schutterwald — 17 h
Dimanche	12	Marché aux plants Comité de fleurissement — 8 h à 13 h
		Vente de tartes — Club Amitié Rencontre — esplanade de la Liberté — 8 h à 13 h
Vendredi	18	Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme — 20 h 30
Samedi	19	Café-théâtre ACS — salle des fêtes
Dimanche	20	Café-théâtre ACS — salle des fêtes
Mardi	21	Don du sang — salle des fêtes 9 h - 12 h 30 / 16 h - 19 h
Dimanche	26	Élections européennes — salle des fêtes

JUIN

Lundi	10	Vide Grenier MARPA La Chenevrière (sur inscription) — 6 h à 17 h
Mardi	12	Théâtre et Chants — Collège Morandat — salle des fêtes — 20 h
Samedi	15	Gala de fin d'année M'Danse — salle des fêtes — 19 h 30
Vendredi	21	Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme — 20 h 30
Samedi	22	Fédéral Bouliste — Comité Bouliste de l'Ain

Dimanche	23	Fédéral Bouliste — Comité Bouliste de l'Ain
Vendredi	28	Fête des écoles au Pré Joli — Gymnase Saint-Denis et terrain stabilisé — 17 h

JUILLET

Samedi	20	VOGUE : pétanque, repas, feu d'artifice, bal, fête foraine — Comité des fêtes
Dimanche	21	Course pédestre enfants et adultes — Saint-Denis Rando Cyclo
		Fête foraine, repas — Comité des fêtes
		Course cycliste Saint-Denis Cyclisme
Lundi	22	Challenge André Mirmand — La Boule joyeuse

AOÛT

Mardi	6	Dons du sang — salle des fêtes 9 h - 12 h 30 / 16 h - 19 h
Lundi	19	Tournoi open — Tennis club — Saint-Denis Buellas (du 19 août au 1 ^{er} septembre)
Samedi	31	Concours de Pétanque loisir — stade OSD — 13 h 30

SEPTEMBRE

Samedi	7	Forum des associations — salle des fêtes 9 h
Samedi	14	But d'honneur — La Boule joyeuse — 9 h 30
		Randonnée de l'espoir Buellas — 16 h
		Repas — Donneurs de sang
Vendredi	20	Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme — 20 h 30

OCTOBRE

Samedi	5	Balade communale — 14 h
Dimanche	6	Puces des Couturières Pôle Pyramide — salle des fêtes
Dimanche	13	Repas CCAS et Comité des Fêtes — salle des fêtes
		Challenge Jean Dimet et Présidente — La Boule joyeuse — Astroboule — 8 h
Vendredi	18	Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme — 20 h 30

L'idée de cette grande intercommunalité est perfectible, bien sûr. À long terme, nous devrions avoir une structure plus rentable et moins coûteuse.

Aujourd'hui, on travaille avec l'existant et on en rajoute du fait de la fusion.

Je suis présidente de la commission environnement. Lors du mandat précédent, j'en étais la vice-présidente. Avec cette nouvelle structure, je ne suis au courant des dossiers qu'au moment où ils ont été actés. Je sens que beaucoup de décisions ont été proposées et prises par les services.

Bien sûr, on sent qu'il y a une volonté d'améliorer les choses. Mais à l'heure actuelle, les commissions ne travaillent pas sur les dossiers. L'exécutif met tout en place sans concertation préalable. L'interlocuteur s'avère être les services, alors que ce devrait l'êlu. C'est son rôle d'être référent sur les dossiers. Aussi, j'ai l'impression de ne pas servir à grand-chose.

Le but n'est pas atteint. Le côté politique entre en ligne de compte, c'est dommage.

“ Les services ont fait un travail phénoménal.

La nouvelle agglo est bien engagée. Tous les dossiers sont traités dans la continuité de ce qui se faisait avant. Ce n'était pas facile à mettre en place.

Sur le plan humain, je rencontre d'autres élus et c'est enrichissant. Mais ça va être difficile de tenir jusqu'à la fin du mandat dans ces conditions.

Les services ont fait un travail phénoménal. Il fallait qu'ils anticipent sur le futur.

Sur le plan économique, c'est bien de raisonner à l'échelle du territoire. Mais on se rend compte que tout est quand même très concentré et que Bourg est la ville centre.

La nouvelle agglo a pris la compétence eau au 1^{er} janvier 2019. Cependant, je n'ai pas été associée à ce transfert. C'est donc assez compliqué de diriger une commission sans être au courant des dossiers...

J'étais très contente d'être nommée présidente de cette commission. Le personnel est très proche des élus et fait son maximum. Mon ressenti cependant sur cette nouvelle intercommunalité est que je suis frustrée en tant qu'élue, mais pas en tant qu'habitante, parce qu'il y a une continuité dans les services aux communes.

Je suis mitigée. J'étais pour cette grande agglo et le périmètre a été bien choisi par rapport au bassin de vie. Il correspond à l'ancien périmètre de CAP3B. J'espère que ça s'améliorera par la suite et que tout sera en place pour le prochain mandat, en mars 2020. ■



> Jean-Luc Bathias

La nouvelle agglo répond à une bonne initiative. L'objectif était louable au départ : baisse des coûts et mise à disposition de moyens humains et matériels. Mais la communauté telle qu'elle est aujourd'hui est trop grande à gérer et tout s'est fait beaucoup trop vite.

Les sept communautés de communes sont arrivées pour créer cette grande agglo avec chacune leurs lots de programmes. Ces communautés n'ont pas la même vision des choses, ni la même façon de travailler. Certaines sont ancrées dans une ruralité qui n'a rien à voir avec l'agglo citadine de Bourg-en-Bresse.

L'agglo s'est structurée en commissions pour gérer tous les dossiers, mais dans les faits, on ne sert à rien. La communication interne est inexistante. La presse fait des annonces sur les dossiers en cours

“ de nombreuses personnes posent des questions, mais cela ne sert pas à grand-chose

avant même que le conseil en soit informé et se soit penché sur la question. J'assiste aux commissions, je constate que de nombreuses personnes posent des questions, mais cela ne sert pas à grand-chose puisque tout est voté d'avance et que le résultat est déjà acté. Du côté de la compétence assainissement, il a été décidé qu'elle serait transférée à l'agglo au 1^{er} janvier 2019 et non plus au 1^{er} janvier 2020 comme initialement prévu.

L'objectif est que toutes les collectivités soient à niveau au bout de 15 ans et que chaque habitant de l'agglo paye la même chose. Deux augmentations ont été votées : une première de 4 centimes qui sera appliquée au 1^{er} janvier 2019 et une seconde de 4 centimes également qui sera appliquée au 1^{er} janvier 2020. Mais il y aura toujours une grande disparité entre les habitants. En effet, ceux qui payent peu continueront de payer peu. Tandis que les habitants de secteurs dont les collectivités ont fait beaucoup d'effort pour se mettre à niveau payeront plus puisque leur facture est déjà plus élevée.

Du côté des budgets alloués au sport, on note que tout est distribué aux grands clubs burgiens. Et il ne reste rien pour l'entretien des autres stades communaux.

Le côté positif de cette grande agglo, c'est que nous avons regroupé des compétences humaines. Ce qui a malgré tout un revers de médaille. Un transfert de personnel a été effectué, ce qui est bien d'une part pour les communes qui ne disposaient pas des compétences, et d'autre part pour les personnes qui peuvent élargir leurs champs d'action professionnels. À Saint-Denis, par exemple, nous avions une personne très compétente qui s'occupait, entre autres, des permis de construire. Cette personne fait partie de l'agglo maintenant, ce qui est bien pour elle en termes d'évolution de carrière.

Mais la municipalité a dû recruter un nouvel agent. Car si l'instruction des permis de construire se fait désormais à l'agglo, il faut quand même accueillir les citoyens en mairie et les renseigner... Cette embauche a généré un coût supplémentaire.

Bien sûr, il s'agit d'un investissement sur l'avenir, qui, je l'espère, nous donnera raison. Mais la période de transition est très douloureuse, d'autant qu'elle est censée durer 15 ans ! Et est-ce que cela va suffire ? Je pense que c'est un bien pour l'avenir, mais là, ça va trop vite. ■



> Jean-François Debat, Président de CA3B,

Maire de Bourg-en-Bresse,

Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

Avec près de 6 000 habitants, la commune de Saint-Denis-lès-Bourg se distingue par son dynamisme démographique. Située au cœur de l'Agglomération et en première couronne de Bourg-en-Bresse, elle joue un rôle moteur dans la construction de la nouvelle intercommunalité.

Par son investissement en tant que vice-président, Guillaume Fauvet contribue également au développement de la Communauté d'Agglomération pour en faire un territoire d'actions au service de tous les habitants. Il agit ainsi au quotidien pour l'accueil d'entreprises, l'habitat et les déplacements. En 2019, la nouvelle politique communautaire en faveur des mobilités se traduira d'ailleurs par la proposition de solutions de transport en adéquation avec les besoins des habitants des 75 communes. ■

“ Guillaume Fauvet contribue au développement de la CA3B pour en faire un territoire d'actions au service de tous les habitants.



> Ateliers informatique pour les anciens

Pôle Pyramide organise des ateliers informatiques réservés aux plus de 60 ans. L'objectif est d'apprendre l'informatique rapidement et simplement, en 15 séances pour tout comprendre : utiliser un ordinateur/une tablette, communiquer par internet, naviguer sur les sites administratifs.

Planning des séances :

les mardis et jeudis de 14 h à 16 h. En janvier : mardi 8, jeudi 10, mardi 15, jeudi 17, mardi 22, jeudi 24, mardi 29 et jeudi 31. En février : mardi 5, jeudi 7, mardi 12 et jeudi 14. En mars : mardi 5, jeudi 7 et mardi 12. Gratuit. Sur inscription.

Pôle Pyramide - contact@polepyramide.fr - 04 74 22 42 65

> À noter :

Une subvention de la CARSAT pour les ateliers informatiques

Dans le cadre de son plan de prévention d'accompagnement du vieillissement, la CARSAT (Commission d'Action sociale de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) Rhône Alpes accompagne Pôle Pyramide par une subvention de 7 300 € pour la mise en place d'ateliers d'initiation au numérique destinés aux retraités socialement fragilisés.

> Les veilleurs : un projet de Pôle Pyramide

L'équipe de Pôle Pyramide travaille actuellement sur la mise en place de « veilleurs ». Il s'agit de créer un réseau de personnes réparties dans les différents quartiers de Saint-Denis et qui auront une mission de veille de proximité. L'objectif est de prévenir l'isolement et de proposer un relai de proximité pour les personnes.

Le rôle du veilleur se définit comme suit :

1. Il s'identifie auprès de ses voisins seniors comme personne disponible pour donner des informations sur les services existants localement et rechercher des solutions en cas de difficulté
2. Il assure une veille envers les personnes les plus isolées et alerte l'équipe du Pôle en cas de difficulté. Les alertes pourront donner lieu à une visite à domicile et à une prise en compte par une équipe de professionnels
3. Dans sa mission, le veilleur est accompagné par le Pôle. Il passe le relai en cas de situation complexe, il participe à des temps réguliers d'échanges avec d'autres veilleurs. Actuellement nous réfléchissons à mettre en place une formation.

De manière générale, ce projet consiste à accompagner et renforcer des pratiques existant déjà de manière informelle.

L'idée vous intéresse ? Vous souhaitez donner un peu de votre temps ? Alors, n'hésitez pas ! Rejoignez l'équipe de bénévoles menée par Pôle Pyramide.

Contact :
Centre social Pôle Pyramide
120 rue des écoles
01000 Saint-Denis-lès-Bourg
Tél. : 04-74-22-42-65
www.polepyramide.fr

LES VEILLEURS

Un veilleur est un bénévole qui repère les personnes âgées en difficulté dans son quartier. Il veille, informe et est à l'écoute de ces personnes.



Vous aussi, devenez VEILLEUR

Contactez-nous au **04.74.22.42.65**



> Pôle Pyramide a fêté ses 10 ans

Retour sur dix années d'existence

En 2002, sous la mandature de Jacques Nallet, est née l'idée d'un centre social, émanant de la nécessité d'accompagner le développement démographique de Saint-Denis-lès-Bourg par des équipements à la mesure de la commune. Si des « outils » tels un gymnase ou une crèche sont une évidence, il n'en est pas de même pour un centre social. Parallèlement le projet d'un pôle qui pourrait accueillir des activités socioculturelles telles que la médiathèque ou des bureaux d'associations a vu le jour.



Dès le début des réflexions, l'idée de la municipalité a été de confier cet outil à une association. L'ampleur d'un tel projet, sa profondeur, son investissement financier ont toutefois été accompagnés par un professionnel recruté pour la circonstance en 2006 : Olivier Molé. Sa première mission a été de mobiliser des bénévoles pour réfléchir et articuler la création du centre social. Petit à petit, un noyau d'habitants a bâti des bribes de projets. Des bénévoles, habitants et représentants d'associations, réfléchissent à ce que pourrait être le centre social. Parallèlement au développement du projet, le pôle sortit de terre. Une cérémonie officielle pour la pose de la première pierre du bâtiment fut organisée en avril 2008. Vint le grand soir, celui du 6 novembre 2008, où soixante personnes étaient présentes pour l'inauguration. Et le 20 novembre 2008, le premier bureau a été mis en place.

Dix bénévoles entouraient Olivier Molé pour cette première réunion.

Dix ans plus tard, nombreux furent ceux qui se réunirent pour souffler les dix bougies d'existence du centre social : anciens restés fidèles au poste et nouveaux qui ont su prendre la relève et enrichir l'association de leurs bonnes volontés et de leurs idées. Depuis, des dizaines d'ateliers et de projets ont vu le jour, contribuant ainsi à l'objectif de l'association : « le vivre ensemble ».

Merci à tous les bénévoles, à tous les salariés et particulièrement à Olivier Molé qui au cours de ces 12 années a su guider les bénévoles, managers les salariés et séduire les financeurs.

Extrait du discours de Jean-Philippe Bertrand, président de Pôle Pyramide



> OPAH

Des aides pour la rénovation de l'habitat

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse mène une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans plusieurs communes, dont Saint-Denis-lès-Bourg. Ce programme a été confié à SOLIHA (Solidaires pour l'habitat). Il vise les travaux d'économies d'énergie, d'accessibilité, de mise en sécurité ou salubrité des habitations de plus de 15 ans. Par exemple, les changements de menuiseries, l'amélioration ou le remplacement du système de chauffage, l'installation d'une ventilation, l'isolation sont concernés. Les propriétaires qui occupent leur logement

ou le louent peuvent bénéficier d'aides financières de l'État, de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), du Département, de l'Agglomération et de la commune. Un dossier est à déposer auprès de CA3B ou de SOLIHA, et sera étudié par une commission.

Renseignements

SOLIHA Ain - Fanny Bonzom - 04 74 21 02 01 - 11 rue Brillat Savarin - 01000 Bourg-en-Bresse
CA3B - 3 avenue Arsène d'Arsonval - 01000 Bourg-en-Bresse - 04 74 24 75 15 - courrier@ca3b.fr



> Sou des écoles

Une association très active à Saint-Denis

Le Sou des écoles œuvre pour les enfants des trois écoles (Village, Vavres et Lilas). Il organise quelques manifestations durant l'année scolaire dans le but de collecter des fonds redistribués aux instituteurs. Cet argent permet de financer des spectacles, des sorties ou encore des activités sportives ou culturelles, ainsi que des cadeaux pour les CM2 en fin d'année.

« **L**e vendredi avant les vacances de la Toussaint, nous avons organisé un goûter d'Halloween, explique Véronique Richi, présidente de l'association. Étaient réunis les enfants des écoles des Vavres et des Lilas, accompagnés de leurs parents. Les familles ont apporté des gâteaux, des crêpes, des gaufres ou encore des boissons que nous avons vendus lors du goûter. Les fonds ainsi récoltés seront destinés aux activités et sorties scolaires de l'an prochain. Le goûter de Noël a eu lieu le 21 décembre et était basé sur le même principe. Cette fois-ci, les trois écoles (Village, Vavres et Lilas) étaient présentes à la Ferme du Pôle. Nous avons organisé la logistique et nous sommes assurés que des bus permettaient l'acheminement des familles éloignées du centre-bourg. Le Père Noël est venu faire la surprise aux enfants et des papillotes leur ont été distribuées. De nombreux parents nous ont apporté leur aide dans l'organisation de ces manifestations. Le 2 décembre,

nous avons proposé une brocante axée sur l'enfant (matériel de puériculture, vêtements, jouets...). Nous avons loué 73 tables au prix de 7 € la table. Ce fut un réel succès, tant du côté des exposants que du côté des visiteurs ! La municipalité nous a fait don de matériel scolaire et l'école des Vavres nous a donné des jeux et des jouets que nous avons mis en vente. Nous avons aussi installé une buvette-snack qui a très bien fonctionné. La manifestation a beaucoup plu.

Les bénéfices récoltés pour le goûter d'Halloween étaient à hauteur de 800 €. Pour la brocante, nous avons récolté près de 1 000 €. Quant au goûter de Noël, il nous a permis de collecter une somme équivalente.

Je tenais également à remercier l'équipe de 25 parents, membres du conseil d'administration, qui s'investissent énormément cette année au sein du Sou des écoles. Cette belle mobilisation permet la réussite des manifestations organisées. »

> Projet musique et peinture à la crèche

Un véritable tremplin pour la maternelle

Grâce à l'intervention de Sabina Angelibus, de l'association Incontro Artefact de Bourg-en-Bresse, les enfants du groupe des grands vont rencontrer les élèves de la petite section de maternelle de l'école du Village où ils participeront ensemble, de janvier à juin, à des ateliers d'expression corporelle et picturale.

« **L**es séances inscrites dans le cadre du projet "musique et peinture" ont démarré le 14 janvier et se termineront le 28 juin, explique Chantal Bailly, animatrice au sein de Bout'chou. Nous avons déjà pratiqué cette animation en juin, en interne, avec une dizaine d'enfants. Ils ont ainsi pu expérimenter l'expression corporelle (sur de la musique classique, mais aussi sur de la musique africaine) et ensuite, ils ont peint ce qu'ils ont ressenti en dansant. C'était vraiment un moment fort parce que les enfants ont réussi à exprimer des émotions que ce soit avec leur corps ou à travers leurs peintures. Dès qu'on a su qu'un budget nous était accordé pour mettre en place des activités autour de la musique, on a tout de suite contacté Sabina qui nous a concocté un programme de six mois (à raison d'une heure par semaine) adapté aux enfants. Mais cette fois-ci, les enfants de la crèche

se rendront à l'école du Village où deux groupes seront formés entre ces derniers et les élèves de petite section. Ce moment sera donc aussi une véritable passerelle entre la crèche et l'école, car "nos grands" feront leur première rentrée scolaire en septembre prochain. »



> Incivilités

Un coût non négligeable pour la commune

En 2018, de nombreuses incivilités ont été commises par des personnes mal intentionnées. Malheureusement, au-delà du désagrément de voir notre commune endommagée par des actes lâches et irréfléchis, les coûts de remise en état ont impacté notre budget !

- Dégradation toiture salle des fêtes (des jeunes gens sont montés sur le toit et sont passés à travers la toiture fibrociment, laissant un trou béant) : 5 400 € TTC
- Dégradation feu tricolore rue de Shutterwald (impact avec poids lourd) : 1 700 € TTC
- Réfection peinture suite à tags (mur centre de loisirs + Laiterie + panneaux de signalisation) : 1 000 € TTC hors main d'œuvre (effectuée en interne).

- Dégradation abris joueur stade de foot (lors d'une rencontre sportive, un licencié adverse a cassé le vitrage de l'abri) : 500 € TTC hors pose (effectuée en interne).
- Dégradation cache containers en gabion rue de la Charpine (collision avec un véhicule) : 5 750 € TTC
- Dégradation vitre bâtiment service technique (jet de pierre sur vitrage) : 300 € TTC
- Dégradation vitre bâtiment Pôle socioculturel (jet de pierre sur vitrage) : 400 € TTC

> Création d'un restaurant et espace de rencontres

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé

Depuis la fermeture des derniers commerces anciens « historiques », la municipalité, les associations et de nombreux habitants sont en attente de l'implantation d'une nouvelle offre de restauration dans le centre-bourg.

Le centre-bourg de Saint-Denis-lès-Bourg a connu jusque dans les années 80, une activité commerciale importante avec plusieurs bars, restaurants, une boulangerie, une épicerie... L'augmentation importante de la circulation automobile sur la route de Trévoux et sur la rocade ont eu pour conséquence de déplacer le développement des commerces du centre-bourg, peu fréquenté par la circulation automobile, aux abords de ces deux principaux axes de circulation.

Aujourd'hui, la commune, en lien avec la communauté d'agglomération, a la volonté d'inscrire dans le programme de l'opération de redynamisation l'implantation d'une activité de restauration.

Pour la commune, la création d'un restaurant/espace de rencontres vise à : renforcer la centralité de la commune avec un équipement structurant, attractif et convivial, offrir un nouveau service de restauration de qualité, complémentaire avec ceux déjà existants sur la commune, répondre à un besoin des actifs de plus en plus nombreux sur la commune, mais aussi des associations et des familles, susciter des échanges autour de la convivialité et de la gastronomie, promouvoir les circuits courts, « du champ à l'assiette » et favoriser les synergies avec les producteurs en circuits courts de la commune (Ferm'andises, laiterie, Ferme du Mont, Panier de Luisandre, Vergers Gourmands) et des environs.

L'appel à manifestation d'intérêt lancé par la municipalité est une procédure souple. Il vise à identifier les professionnels de la restauration, voire les investisseurs ou d'autres acteurs privés intéressés par ce projet.

Vous êtes porteur d'un projet répondant à ce cahier des charges, contactez la mairie.

mairie@stdenislesbourg.fr – 04 74 24 24 64

> Extra a ouvert un deuxième établissement à Saint-Denis



L'enseigne Extra, spécialiste de la vente et du dépannage en matériels électroménagers, téléviseurs et en installation d'antennes (hertzienne et satellite), a ouvert un deuxième établissement à Saint-Denis-lès-Bourg le 29 juin dernier. Ce deuxième point de vente est en lien avec celui déjà implanté à Cezériat.

Besoin d'un dépannage ? Un technicien se déplacera à votre domicile.

« Nous avons beaucoup de clients sur le secteur de Saint-Denis, Montracol ou encore Montcet, explique Christel GT, gérante des deux établissements. Nous avons ouvert ce deuxième magasin pour leur faciliter l'accès à notre entreprise. »

Infos pratiques : ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Contact : Extra – 1277 avenue de Trévoux (face au centre commercial) 04 74 22 06 43 – www.extra-cezeriat.fr

> Le restaurant Racines (anciennement restaurant du Lac) vient de rouvrir ses portes



Ce n'est pas pour rien si le restaurant du Lac est devenu le restaurant Racines. En effet, la propriété appartenait aux arrière-grands-parents de David Lachavannes, actuel propriétaire des lieux. Ses grands-parents ont créé l'activité de restauration en 1951, activité qui a été

poursuivie par ses parents jusqu'en 2012, date à laquelle ces derniers ont pris leur retraite. C'est donc un lieu riche d'une histoire familiale et en reprenant les rênes aujourd'hui, David Lachavannes effectue un peu un retour aux sources... La réouverture de l'établissement s'est faite le 21 décembre.

L'établissement offre plusieurs formules à ses clients : le restaurant gastronomique Racines où des menus « découverte » seront proposés, ainsi que des vins sélectionnés chaque mois. Le domaine du Lac où la privatisation des lieux est mise en place (pour les groupes, mariages, séminaires...) et des ateliers cuisine/pâtisserie à la carte, destinés aux familles, le mercredi après-midi.

Contact : 07 67 35 59 04 – www.domainedulac-racines-fr
contact@domainedulac-racines.fr

> Du côté de la Médiathèque

Au 31 décembre 2018, ce sont 35 948 documents qui ont été empruntés (21 161 secteur jeunesse (dont 2 542 aux collectivités), 14 787 secteur adulte). Il y a eu 10 919 emprunteurs. La médiathèque comptait 1 088 abonnés actifs, dont 21 collectivités, 564 jeunes de moins de 25 ans et 503 adultes.

> Infos pratiques

Horaires d'ouverture

Mardi : 10 h — 12 h et 16 h — 18 h 30

Mercredi : 10 h — 12 h et 14 h — 18 h 30

Vendredi : 16 h — 18 h 30

Samedi : 9 h 30 — 12 h 30

> Conditions de prêt

Prêt gratuit pour les moins de 25 ans.

Cotisation annuelle pour les adultes : 5 euros pour les résidents de la commune, 8 euros pour les résidents extérieurs.

Présentation de la carte informatique indispensable à chaque emprunt, chaque carte donnant droit à 4 livres ou périodiques, 2 CD pour une durée de 3 semaines.

2 DVD par famille peuvent être empruntés pour une durée d'une semaine.

Renseignements et inscriptions
Médiathèque L'Odyssee - Tél. : 04 74 24 45 43
mediatheque@stdenislesbourg.fr
http://bib-stdenislesbourg.dnsalias.net:81

> Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 du répertoire électoral unique



Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus

grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Ainsi, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie jusqu'au 31 mars 2019 pour participer aux élections européennes organisées dimanche 26 mai 2019.

État civil

Naissances

Iris FORGET (10/11), Ayoub EL MANSOURI (11/11), Margarida PAIVA SANTOS (5/12), Evan THURET (16/12), Victoire GACON (17/12), Robin JOLY (25/12), Enéa CABIROL (31/12), Awa YOUSFI (03/01), Camille AVICOU FRUCHARD (04/01).

Mariages

David CHAPUIS et Karen MARVIE (12/01).

Décès

Yolande BOUZAR veuve CALLIER (10/11), Gérard DIEU-MARTIN (14/11), Jérémie PENDOLA (20/11), Victoria VIEUX veuve PAQUET (26/11), Janine FAVIER veuve PROST (01/12), Cécile MORAND épouse CEPEPI (04/12), Auguste SOMMER (12/12), Alain ZULIANI (16/12), Georges PELICHET (23/12), Paule-Marie WOLFHUGEL veuve CARMÉ (23/12), Jacques MICHEL (01/01), Albert DELAYAT (01/01), Henriette GAILLETON veuve VERNY (06/01), Lucette RADIX épouse CURT (10/01).

Journal d'information municipal édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directeur de la publication : Christophe Darget-Lacoste - Rédaction : Gwenaëlle Le Goff-Viard - Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse) - Impression : Imprimerie Poncet - Tirage : 3 100 ex. - Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Thouny - Distribution : Frédéric Hiernaux
Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.

Retour en images... 2018



Inauguration de la STEP



Dépôt de la capsule temporelle



Forum des associations



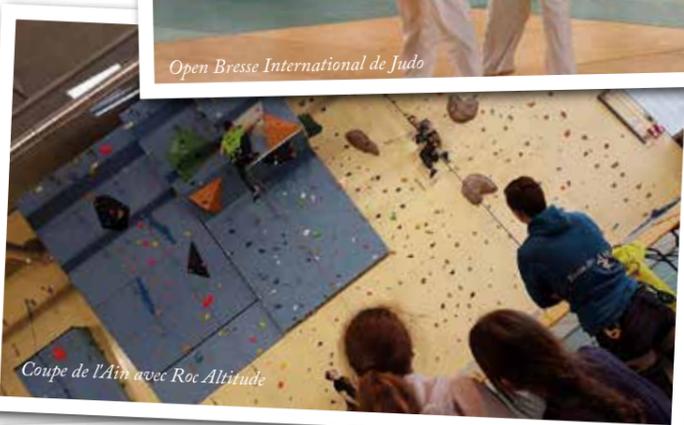
Fête des écoles



Open Bresse International de Judo



Plantation des arbustes



Coupe de l'Ain avec Roc Altitude



La Vogue



Comémoration du 11 novembre



50 ans du Comité des fêtes



Le banquet des classes



Les conscripts battent la campagne et vous donnent rendez-vous pour les matséfaits lundi 18 février 2019

www.stdenislesbourg.fr/
Calendrier-des-fetes

